

«Le Luxembourg à la dérive»

La Chambre de commerce estime que le gouvernement mise sur les mauvaises pistes pour combler le déficit budgétaire.

La Chambre du commerce a présenté hier son avis dans le cadre de la procédure législative de l'adoption du projet de budget de l'État. Elle dresse un état des lieux dévastateur, mais ne désespère pas pour autant qu'un revirement considérable sera engagé rapidement. Les anciens avantages comparatifs deviennent actuellement des désavantages notables, face au marché intérieur inférieur à la taille critique, l'abritant encore auparavant contre les courants conjoncturels européens et mondiaux défavorables.

Tout cela, constate la Chambre de commerce, conduit actuellement à secouer fortement le Luxembourg. La Chambre estime que les enjeux importants à moyen terme, concernant notamment le secteur financier, l'avenir industriel, la disparition de la TVA sur le commerce électronique, et à long terme, notamment en termes d'assurance pension, d'assurance maladie et

d'assurance dépendance, guettent et sont clairement perceptibles à l'horizon. De surcroît, le Luxembourg s'enfonce dans un déficit structurel. En effet, les réponses apportées et les mesures de consolidation mises en œuvre jusqu'à présent n'ont pas permis une inversion de la tendance à la hausse du déficit, qui continue de se creuser au lieu de se résorber.

Risque d'une perte de l'attractivité

L'enjeu est à la fois crucial et facilement appréciable: soit le Luxembourg parvient à se réformer et à mettre en œuvre les jalons politiques et budgétaires nécessaires, soit il perdra à terme son attractivité et sa souveraineté budgétaire. Dans ce cas, son destin sera décidé ailleurs.

L'avis se base sur les chiffres contenus dans le projet de loi rema-

nié par le gouvernement. Les problèmes structurels qu'éprouve notre pays actuellement n'ont pas été provoqués par la crise.

Un constat étrange: les performances économiques du Luxembourg résidaient en dehors des services, tout en créant des emplois moins qualifiés. Actuellement, les usines ferment, les unités se délocalisent et les emplois disparaissent. La chute de la productivité et la progression du coût salarial rendent une pérennisation des sites industriels très difficile.

Et pour la première fois, la Chambre de commerce relève une menace massive de désindustrialisation, l'abaissement de la création de valeur (en effet!), suivis par une création d'emplois en baisse et des recettes fiscales en recul, le tout couronné par la chute de la confiance des consommateurs et par la baisse du moral des entreprises et investisseurs.